

## Du côté des Associations

Quelques dates à noter et à réserver :

- Concours de belote des Z'Amojeux au Col du Marais le samedi 24 mars à 14h00.
- Assemblée Générale du CABS le 12 avril à 20h30 au Bouchet-Mont-Charvin.
- Une dictée organisée par le CABS le 14 avril à 17h00 au Col du Marais.
- La complainte au Bouchet-Mont-Charvin pour les enfants des deux communes le 28 avril.
- Festival tous au champ le 30 juin.
- L'Aravis Trail passe par Serraval le 16 juin : le CABS installe une buvette au Chef-Lieu.
- Le CABS projette d'organiser une sortie à WALIBI le dimanche 27 mai.

## Elections : appel aux citoyens !

Les élections présidentielles auront lieu les dimanche 22 avril (1<sup>er</sup> tour) et 6 mai (2<sup>ème</sup> tour).

Les élections législatives auront lieu les dimanche 10 et 17 juin.

Vous avez la possibilité de participer à la tenue des bureaux de vote pendant quelques heures lors de ces journées : vous serez les bienvenus. Renseignez-vous en mairie au 0450275009 ou par internet à [mairie@serraval.fr](mailto:mairie@serraval.fr).

## Divagation des chiens et des chats

Les animaux errants peuvent faire des dégâts dans les troupeaux ou parmi les animaux sauvages.

L'article L 211-19-1 du code rural précise qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques.

Selon l'article L 211-23 du code rural est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de

voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.



Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Il est rappelé que la commune de Serraval a une convention avec la SPA pour la fourrière. Si vous constatez la présence d'animaux errants, vous pouvez les contacter afin qu'ils puissent venir récupérer l'animal concerné.

**SPA d'Annecy Le Penez 74270 MARLIOZ**  
**Tel : 04.50.77.82.40 Fax : 04.50.77.86.99**

## Inscriptions à l'école pour la rentrée scolaire

Les inscriptions à l'école de Serraval pour la rentrée de septembre 2012 se feront à compter du lundi 19 mars jusqu'au 30 avril.

Vous pouvez dès à présent venir retirer un dossier d'inscription en prenant contact avec le Directeur, M. Marot au 04.50.27.51.44.

Ces inscriptions concernent uniquement les enfants entrant en première année de maternelle (enfant résidant sur les communes de Serraval ou du Bouchet-Mont-Charvin, nés en 2009) ainsi que les nouveaux arrivants sur la commune (pour les autres niveaux).

## Concours de fleurissement départemental 2011

La commune a obtenu le 3<sup>ème</sup> prix dans la catégorie des communes de montagne de moins de 1000 habitants.

## Bulletin communal 2011

Quelques articles ont subi des imperfections indépendantes de notre volonté. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

La photo page 19 : vous avez pu reconnaître, de gauche à droite, Arsène Mermillod des Pruniers et Roger Bétemps du Bois Berger.

## Déchetterie

Une benne destinée à recevoir les vêtements, les chaussures et la maroquinerie est à votre disposition depuis quelques semaines à la déchetterie du Pont du Var. Conditionner dans des sacs.

LES BOUCHONS D'ARTOUR

RECUPERATION DE  
BOUCHONS EN  
PLASTIQUE (& LIEGE)



Dépôt à la déchetterie de Serraval

**Rappel des horaires : lundi de 14h30 à 17h30  
Samedi de 9h00 à 12h00.**

## Programme prévention santé

A destination des jeunes de la vallée.

Une seconde édition des journées de la prévention aura lieu les 26 et 27 avril 2012 à Thônes.

- forum santé ouvert aux élèves du territoire de la CCVT.
- Soirée théâtre tous publics.

Renseignement auprès de Madame PERCEVAUX, CCVT, 04.50.32.13.59.

## Mise en accessibilité des bâtiments et espaces publics

Suite à des études de cabinets spécialisés sur tous les bâtiments, des priorités ont été dégagées par le Conseil Municipal qui a décidé de faire réaliser une rampe d'accès à l'église et améliorer l'accès au cimetière sur la partie haute. Ces travaux devraient être réalisés au cours de l'année 2012.

## PLU

Le diagnostic et les enjeux ont été présentés.

La chambre d'agriculture vient de présenter son étude agricole : 17 exploitations sur la commune et 1 double-actif.

16 exploitations sont considérées comme pérennes.

La moitié de la production est en bovin lait, 1/5 en caprin lait. 3 exploitations en bio et 8 fermes pratiquent la vente directe (lié au caractère touristique de la vallée).

L'agriculture est très dynamique malgré la rareté des bonnes terres agricoles.

La pression agricole sur les terres est très importante.

Il est nécessaire de densifier les espaces pour consommer le moins possible de terres agricoles.

### LE PLAN LOCAL D'URBANISME

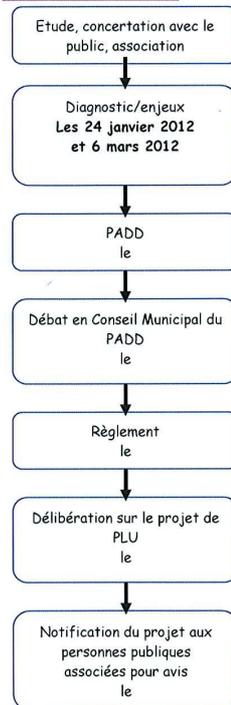
#### 1) PRESCRIPTION



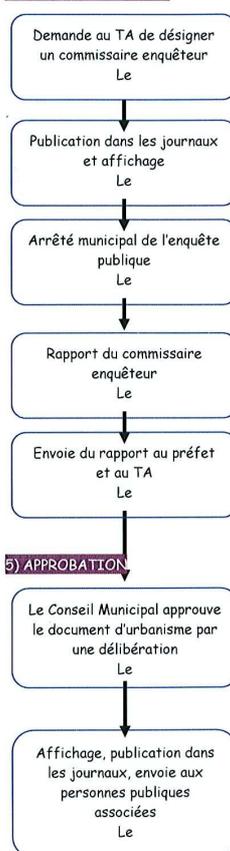
#### 2) CHOIX DU BUREAU D'ETUDES



#### 3) ETUDE DU DOCUMENT



#### 4) ENQUETE PUBLIQUE



#### 5) APPROBATION

Glossaire :  
PLU : Plan Local d'Urbanisme  
TA : Tribunal Administratif  
PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable